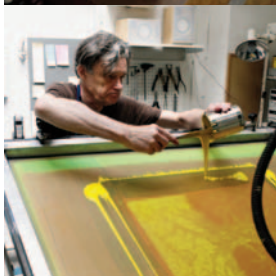
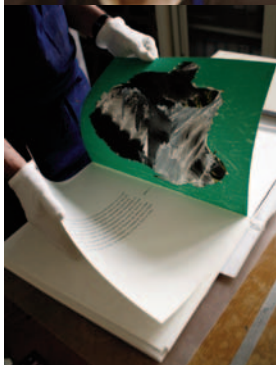


## Eric Seydoux

Sérigraphe d'art



Photos : © Magali Delporte

Le lien avec l'artiste, l'aspect innovant et qualitatif du procédé, la créativité qu'il autorise, sont au cœur de la démarche du sérigraphe d'art. Les œuvres que l'Atelier Seydoux présente dans les salons ou expositions ou dans son propre Atelier-Galerie sont, avant tout, l'expression des artistes, mais témoignent également des savoir-faire d'un atelier. C'est pour ces raisons qu'il est essentiel pour Eric Seydoux de promouvoir mais surtout de préserver ce métier.

### Le métier de sérigraphe d'art

Développée après la Seconde Guerre Mondiale, la sérigraphie est une technique relativement récente qui a connu un développement industriel fulgurant, notamment parce qu'elle permet d'imprimer sur tous les supports.

Du point de vue artistique, cette technique est un merveilleux moyen de créer des multiples ou de réaliser des œuvres uniques car toutes les audaces sont permises, tant au niveau des supports (papiers divers, cartons, métal, verre, plexiglas...) que des rendus, la recherche industrielle ayant mis à la disposition de ce métier des outils performants adaptés quasiment à toutes les situations.

### Le parcours d'Eric Seydoux

Eric Seydoux est né le 23 juin 1946. Après avoir obtenu son baccalauréat en philosophie au Lycée Français de New York, il suit durant deux ans des cours de peinture, dessin, et lithographie à l'Art Students League de New York. A cette occasion, il travaille en atelier avec le peintre Dan Stacy, enseignant au MOMA de New York.

A l'âge de 21 ans, il apprend la sérigraphie à l'atelier Paris Arts (5ème arrondissement) régulièrement fréquenté par des artistes tels Bernard Rancillac ou Peter Klasen. Il réalise, lors de ces trois ans d'apprentissage, des planches pour Jean Dubuffet.

En 1974, il crée son propre atelier de sérigraphie d'art " l'Atelier ", à Paris.

Son expérience et sa maîtrise l'amènent à l'enseignement : d'une part de 1971 à 1979 à l'ENSAD, d'autre part de 1996 à 1999 en tant que professeur de sérigraphie à l'Ecole Estienne.

### Les réalisations

Eric Seydoux réalise de nombreux livres d'art : celui de Jacques Monory et Tanguy Viel Accidents, dans le cadre de Bibliophilie, une commande publique du ministère de la Culture et de la Communication ou encore l'ouvrage de Daniel Buren et Aimé Césaire avec les Editions du Solstice ...

Il réalise des impressions sur verre pour la Biennale de Venise et effectue régulièrement des travaux pour la galerie Yvon Lambert mais aussi pour l'Artothèque de Caen, le Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, le Centre d'art contemporain de Vassivière en Limousin, le Conseil Général de la Seine Saint-Denis, le Festival d'Automne et la Galerie Frank de Paris, l'Imprimerie Nationale, le Musée d'art contemporain MAC-VAL, le Musée Matisse, au Cateau-Cambrésis...

Eric Seydoux participe également à de nombreuses expositions : Art-Basel, la FIAC, Artist Book, Showoff, ArtParis. Il a exposé à l'Ecole des Beaux-Arts de Quimper, chez Eric Dupont, chez Bernard Jordan, chez Artcurial. Enfin, Eric Seydoux organise des expositions dans son Atelier-Galerie.



Rappelons aussi qu'Eric Seydoux a collaboré avec de nombreux artistes de renom tels que: Arman, Ben, Pierrette Bloch, Pierre Buraglio, Sophie Calle, Paul Delvaux, Jean Dewasne, Jean Dubuffet, Gérard Fromanger, Monique Frydman, Gérard Garouste, Paul Armand Gette, Herbin, On Kawara, Joseph Kosuth, Barbara Kruger, Yayoi Kusama, Peter Klasen, Nam June Paik, Bernard Rancillac, Claude Viallat...

### **Le projet pédagogique**

Eric Seydoux tient à transmettre à son élève, pendant une durée de trois ans, toutes les techniques traditionnelles relatives à la sérigraphie mais aussi les techniques innovantes et plus particulièrement l'impression en encres UV qui fait la spécificité de son atelier. Il souhaite pérenniser ces techniques, le métier mais aussi l'esprit dans lequel il le pratique car il a l'ambition d'assurer à cet élève la reprise de son atelier lors de son départ.

### **Le matériel**

Papiers divers, cartonnage, ou supports spéciaux, verre, plexiglas etc.  
Encres diverses, UV, traditionnelles, produits de sérigraphie.

### **L'atelier**

6 rue de l'Abbé Carton

75014 Paris

Téléphone : 01 45 43 16 46

Télécopie : 01 45 45 45 57

Courrier électronique : [ericseydoux@noos.fr](mailto:ericseydoux@noos.fr)

Site : [www.ericseydoux.com](http://www.ericseydoux.com)

## Le Conseil des métiers d'art

Créé en 1994, placé auprès du ministre de la Culture et de la Communication, le Conseil des métiers d'art est un organisme consultatif composé de 30 personnalités (professionnels et experts) nommées par le ministre pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. La présidence est assurée par le ministre de la Culture et de la Communication.

Les administrations centrales du ministère sont membres de droit ; des représentants des ministères du Commerce et des Entreprises, de l'Éducation nationale siègent en tant que personnalités qualifiées et peuvent être associés aux travaux des cinq commissions du conseil.

Les membres du conseil des métiers d'art travaillent en commissions: patrimoine, formation, matériaux et innovation. Ils sont également chargés de présenter, tous les deux ans, au ministre de la Culture et de la Communication, les candidatures au titre de « Maître d'art ».

### Les commissions

Les travaux de la commission « patrimoine » concernent actuellement le Code des marchés publics et traitent de la conservation et de la restauration des biens mobiliers et immobiliers. La recherche de vocabulaire trilingue employé dans les secteurs du patrimoine mobilier et immobilier fait aussi l'objet de réunions de travail. Un document d'information sortira en 2009 et s'adressera aux responsables des monuments et des musées ainsi qu'à tous les partenaires.

La commission « formations » établit un tableau des formations diplômantes et professionnelles des établissements relevant du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Éducation nationale, participe à la 13e CPC (Commission Professionnelle Consultative), développe des relations avec les établissements spécialisés et entretient des liens avec les entreprises.

La commission « matériaux » propose des actions pour simplifier les formulaires et les démarches d'autorisation des matériaux réglementés afin de respecter la biodiversité et protéger les métiers d'art, tels que ceux liés à l'ivoire et à l'écaille de tortue. Elle participe à l'élaboration de textes et décrets pour la protection de la faune et de la flore.

La commission « Innovation » recherche des financements et des centres expérimentaux. Elle met en place une base de données expérimentale à propos des réalisations innovantes des maîtres d'art.

## La Mission des métiers d'art

La mission des métiers d'art du Ministère de la Culture et de la Communication coordonne les actions relatives aux métiers d'art conduites par cinq directions et délégations : Direction des musées de France, Direction de l'architecture et du patrimoine, Délégation aux arts plastiques, Direction du livre et de la lecture, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant, Direction des archives de France, et l'ensemble des directions régionales des affaires culturelles.

Elle a pour fonction d'assurer la préservation et la valorisation de ces métiers au travers de plusieurs actions :

- > le soutien aux savoir-faire exceptionnels ;
- > la nomination des Maîtres d'art et leur promotion en France et à l'étranger ;
- > l'organisation et le suivi des transmissions des savoir-faire des Maîtres d'art à leurs élèves pendant trois ans ;
- > la mise en place des dispositifs régionaux de transmission des savoir-faire ;
- > les relations interministérielles ;
- > l'ouverture au dialogue avec les professionnels des métiers d'art, les artistes, les institutionnels et les organismes internationaux.

La Mission des métiers d'art favorise les échanges entre les professionnels, la recherche, la création et les organismes internationaux. Elle assure le secrétariat du conseil des métiers d'art et des commissions spécialisées.

La Mission des métiers d'art travaille en coordination avec les ministères concernés : Artisanat, Education Nationale, Affaires étrangères, Commerce extérieur ainsi qu'avec les professionnels du secteur (artistes, plasticiens, designers, architectes, décorateurs, chercheurs).

## Les formations aux métiers d'art

Placée sous le signe de la transmission des savoir-faire auprès des jeunes, la nomination des maîtres d'art permet à de jeunes passionnés d'apprendre un métier pendant trois ans auprès de professionnels d'exception. Nombre de jeunes souhaitent innover et s'investir dans les secteurs des arts décoratifs, des arts appliqués et des arts plastiques, mais ne savent souvent pas comment s'y prendre... Imprimeur, facteur d'instrument, sculpteur, créateur textile, verrier, céramiste, maroquinier... sont des métiers souvent transmis de génération en génération, mais ils se perpétuent aussi par l'apprentissage et la formation dans des écoles spécialisées.

### Formations

Les formations aux métiers d'art proposées par les ministères de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication sont variées. Certains cursus sont accessibles dès le niveau de la classe de 3ème mais d'autres requièrent le baccalauréat. Des CAP, BEP, BMA (Brevets des Métiers d'Art), DMA (Diplômes des Métiers d'Art), BTS, Master existent dans presque toutes les différentes filières des métiers d'art et offrent des débouchés dans les arts de la terre et du feu, du bâtiment et de la pierre, du bois et du meuble, du livre, de l'estampe et du graphisme, du métal, du spectacle, du textile et de la mode, de la bijouterie, de l'orfèvrerie et de l'horlogerie, de la facture instrumentale. Ces formations sont aussi dispensées par des écoles supérieures d'art, comme notamment celle de Strasbourg. Les deux ministères précités ont également mis en place la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'obtention des diplômes nationaux en arts plastiques et en arts appliqués.

### Le site internet

Le site des formations aux métiers d'art du ministère de la culture et de la communication <http://www.metiers-art.culture.fr> recense, sous forme de tableaux interactifs, l'ensemble des diplômes des métiers d'art de ces deux ministères, ainsi que ceux homologués par ces deux institutions.

Les diplômes sont classés par domaine, la recherche s'effectuant ensuite à l'aide :

- > Des tableaux de cursus qui présentent les différents parcours et formations possibles
- > Des listes de diplômes
- > Du moteur de recherche

D'autres sites de formation sont aussi à consulter :

- SEMA : <http://www.metiersdart-artisanat.com/>
- CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) : <http://www.cereq.fr>
- ENSAAMA Olivier de Serres (Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art) : <http://www.ensaaama.net/>
- ONISEP : <http://www.onisep.fr>
- AFPA (Association nationale pour la formation des adultes) : <http://www.afpa.fr>
- Centre d'étude et de diffusion des techniques d'expressions : <http://www.stages-metiers-d-art.com/>
- Commission nationale de la certification professionnelle : <http://www.cncp.gouv.fr/>
- EDUCSOL : réseau des GRETA : <http://eduscol.education.fr/D0029/accueil.htm>
- GRETA arts appliqués : <http://www.greta-artsappliques.org/>
- Les compagnons du devoir : <http://www.compagnon-du-devoir.com/>
- CNAM : <http://formation.cnam.fr/>

## L'implantation des Maîtres d'art en France



**Légende:**

Les nouveaux Maîtres d'art \_ Promotion 2008

1 - 8-10-14-15-16- 18 -  
19 - 22-26-29-31-35-36-40-  
41-42-44-45- 46 - 48 -  
49 - 91-52-54-55-57-59-60-  
61-64- 65 - 67-68- 69 -  
70-71- 77 - 79 - 81-82-  
84-85-89

58  
LA REUNION

ILE DE FRANCE



## Le ministère de la Culture et de la Communication et les métiers d'art

*« Depuis 1994, le bilan des dispositifs nationaux et régionaux s'avère positif. Plus d'une centaine de jeunes professionnels hautement qualifiés auront ainsi été formés pour favoriser la préservation et la valorisation de ces métiers et quelques-uns d'entre eux ont créé leur atelier ».*

La politique du ministère de la Culture et de la Communication en faveur des métiers d'art a pour ambition, d'une part, de préserver et valoriser ces métiers qui interviennent dans la conservation du patrimoine, la création contemporaine et la diffusion de la culture et, d'autre part, d'assurer la transmission de savoir faire d'exception.

La Délégation aux arts plastiques assure le fonctionnement de la mission des métiers d'art. La mission des métiers d'art anime cette politique et suit individuellement les apprentis affectés auprès des Maîtres d'art.

La Délégation aux arts plastiques mène, par le biais de la commande publique, des actions spécifiques de création et de promotion de certaines techniques. La création, en 1983, à la Délégation aux arts plastiques (DAP), du fonds de la commande publique, est née de la volonté de contribuer à l'enrichissement du cadre de vie et au développement du patrimoine national, par la présence d'œuvres en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain.

Qu'il s'agisse de vitraux, d'estampes, de sculptures, de céramiques, la participation des artisans d'art est aussi précieuse qu'indispensable. A titre d'exemple, on peut rappeler les vitraux de Pierre Soulages, à Conques, ou la station de métro Cluny par Jean Bazaine, réalisés grâce aux compétences d'artisans du verre ou de la céramique.

Les travaux confiés aux professionnels des métiers d'art par la Direction des musées de France concernent essentiellement la poursuite de la restitution d'états historiques dans les musées - châteaux (Versailles, Fontainebleau, Compiègne, Malmaison...), en particulier pour les tissus, les passementeries, la tapisserie - garniture des sièges.

Les artisans d'art qui restaurent les œuvres des collections nationales représentent, pour la préservation du patrimoine public, des partenaires essentiels.

Il faut souligner, également, l'importance de la contribution des métiers d'art, auprès des architectes et des designers, dans les réalisations muséographiques, tant pour la présentation permanente des collections que pour les expositions temporaires.

La Direction de l'architecture et du patrimoine fait principalement appel aux spécialistes de la maçonnerie, la pierre de taille, la charpente et la couverture, la menuiserie, mais aussi l'ébénisterie, la dorure, le vitrail... Parmi les travaux de restitution confiés aux artisans d'art, il convient de citer la reconstruction du Parlement de Rennes, le foyer de l'Opéra Garnier (tentures, papiers peints, lustrerie et meubles). Enfin, les Monuments historiques sont naturellement le domaine privilégié d'intervention des métiers d'art.

## Informations pratiques

### **Nomination des Maîtres d'art**

lundi 24 novembre 2008, 11h00  
à la Galerie des Gobelins

### **Exposition au Salon Carré de la galerie des Gobelins**

du 24 novembre 2008 au 4 janvier 2009  
42 avenue des Gobelins - 75013 Paris

### **Ouvert tous les jours de 12h30 à 18h30**

sauf le lundi et le 25 déc

Plein Tarif : 10 euros

Tarif réduit : 7,50 euros

Valable pour l'ensemble des expositions des Gobelins

### **Mission des Métiers d'art**

1, rue Berbier du Mets

75013 Paris

01 44 08 69 02

### **Contact presse**

Alambret Communication

Florence Ménard

01 48 87 70 77

fmenard@alambretcommunication.com